



DIZY, le 18 Décembre 2018

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET **REMISE DES PRIX 2018 AVEC SOIREE DANSANTE**

Cher(e) Ami(e) sportif(ve),

Notre association a organisé ou participé à l'organisation de différentes épreuves sportives, nos licenciés se sont illustrés tout au long de cette année 2018.

Afin de vous en donner le compte-rendu et en application des statuts toujours en vigueur (adoptés par l'Assemblée Générale du 22 avril 2005), il m'appartient de convoquer l'**Assemblée Générale** du dernier exercice qui s'est clôturé le 31 Décembre 2018.

Cette assemblée et cette soirée de remise des prix auront lieu le :

SAMEDI 16 FEVRIER 2019 à 18H30
A LA SALLE DES FETES DE CRAMANT
Place Arthur Puisard
51530 CRAMANT

=====

*ASSEMBLEE GENERALE :

ORDRE DU JOUR

- **Acceptation du rapport moral de la Présidente de l'exercice 2018**

PROJET DE RESOLUTION N° 1

L'Assemblée Générale approuve le rapport moral de la Présidente concernant l'exercice du 01/01/18 au 31/12/18.

- **Acceptation du rapport financier du Trésorier de l'exercice 2018**

PROJET DE RESOLUTION N° 2

L'Assemblée Générale approuve le rapport financier du Trésorier concernant l'exercice du 01/01/18 au 31/12/18.

- **Acceptation du rapport moral la Secrétaire de l'exercice 2018**

PROJET DE RESOLUTION N° 3

L'Assemblée Générale approuve le rapport moral de la Secrétaire concernant l'exercice du 01/01/18 au 31/12/18.

QUESTIONS DIVERSES

Questions pour lesquelles il ne peut y avoir de vote sur une décision applicable ou à caractère décisive ;

=====

Les statuts de l'association précisant les droits de vote à l'Assemblée Générale sont consultables sur notre site www.asac-champagne.fr

Pour clôturer la saison 2018, nous poursuivrons cette soirée par :

LA REMISE DES PRIX des licenciés 2018 de l'ASAC CHAMPAGNE

LORS D'UN REPAS DANSANT

Programme de la soirée :

- 18H30 : accueil des licenciés et participants
- 18h45 : assemblée générale ordinaire (exercice 2018)
- 19h30 : Apéritif, repas (dansant), remise des Prix et tombola (bon de réservation ci-joint)

**Je compte sur votre présence et en grand nombre afin de passer un moment convivial.
N'hésitez pas à venir accompagné de votre famille, amis et sponsors...**

A noter aussi d'ores et déjà sur vos agendas 2019 :

- 1er février : départ du 21^{ème} Rallye Monte Carlo Historique depuis la Place de l'Hôtel de Ville à REIMS.
- 24 février : séance d'essai de pré-saison ouverte aux licenciés (sur réservation), près d'Epernay.
- 22, 23 et 24 mars : 23^e Rallye Epernay-Vins de Champagne (+ VHC), manche d'ouverture du Championnat de France des Rallyes deuxième division.

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous prie de croire, Ami(e) licencié(e), en mes cordiales salutations.

La présidente, Corinne THEOFF-MORIZET

L'article 9 des statuts de l'ASSOCIATION SPORTIVE de l'AUTOMOBILE CLUB DE CHAMPAGNE précisant :

**« Le vote par procuration est autorisé mais le vote par correspondance n'est pas admis »
De ce fait, si vous ne pouvez être présent, trouvez ci-dessous :**

POUVOIR

Je, soussigné(e)

N° licence à l'ASACC
Adresse

A jour de cotisation 2018, DONNE POUVOIR à

N° licence à l'ASACC
Adresse

**D'agir et de me représenter à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE qui se tiendra le :
SAMEDI 16 FEVRIER 2019 à 18H30 à CRAMANT (51530)**

Fait pour valoir ce que de droit.
Fait à

Le

Signature

A NOUS RETOURNER A L'ADRESSE POSTALE DE L'ASSOCIATION - 172 ZAC des Bas Jardins - 51530 DIZY



CHALLENGE ASAC-CHAMPAGNE 2018

Règlement

Article 1

L'ASAC Champagne organise pour ses licenciés 2018, un « Challenge ASAC-Champagne ». Celui-ci récompense tous les concurrents ayant retourné le bulletin de participation joint dans chacune des disciplines suivantes :

- Rallycross, Camion Cross, Autocross, Sprint-Car et Fol Car.
- Circuit.
- Course de côte et slalom.
- Rallye Pilotes (asphalte et terre confondus).
- Rallye Copilotes (asphalte et terre confondus).
- Rallye Véhicules Historiques Pilotes (VHC et VHRS confondus).
- Rallye Véhicules Historiques Copilotes (VHC et VHRS confondus).

Des distinctions sont accordées aux :

- Féminines (quelque soit la discipline, un challenge féminin tient compte des points acquis par les licenciées).
- Commissaires, officels et bénévoles (le challenge est explicité à l'article 6).

Article 2

Sont prises en compte les épreuves inscrites à un calendrier FIA ou FFSA s'étant déroulées en 2018.

Sont retenus pour le classement final, les **6** meilleurs résultats ainsi que les points marqués selon les mêmes règles lors de la Finale de la discipline concernée.

Article 3

Les résultats avec les justificatifs officiels (classements, palmarès...) sont à adresser

au plus tard le 4 février 2019

par courrier à l'adresse suivante :

ASAC-Champagne

172, chemin des Bas jardins

51530 Dizy

ou par mail : contact@asac-champagne.f

Article 4

Ne peuvent participer au « Challenge ASAC-Champagne » 2018 uniquement les licenciés à l'ASACC, à jour de cotisation 2018 et non classés dans les trois premiers d'un Championnat ou d'une Coupe de France ou d'un Championnat ou d'une Coupe d'Europe ou du Monde – lesdits licenciés seront les récipiendaires d'un ou plusieurs trophées.

Article 5 – Attribution des points

Le classement est établi en fonction du cumul des points acquis à la participation et aux classements des épreuves avec coefficients selon le mode suivant :

A. Rallye, rallye Véhicules Historiques, course de côte et slalom

Sont attribués les points suivants :

	Classe	Groupe	Scratch
1 ^{er}	9	8	3
2 ^e	7	5	2
3 ^e	5	3	1
4 ^e	3	2	
5 ^e	2	1	
6 ^e	1		

Les points attribués aux Finales des Coupes de France sont attribués en fonction du classement scratch, groupe et classe de cette épreuve et non du classement des Coupes de France, selon le barème ci-dessus.

B. Disciplines avec classement unique : circuit, rallycross, sprint-car, camion cross et trophées

Sont attribués les points suivants :

1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e
20	15	12	10	8	7	6	5	4	3	2	1

C. Disciplines avec classements « scratch + classe » : circuit, autocross et fol car

Sont attribués les points suivants :

1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e
17	12	8	4	3	2

D. Coefficients

Sont attribués les coefficients suivants :

- * 1 pour une épreuve régionale.
- * 1,5 pour une épreuve nationale ou internationale.

E. Points de participation

Sont attribués les points de participation suivants :

- * 3 points pour une épreuve régionale.
- * 4 points pour une épreuve nationale.
- * 5 points pour une épreuve internationale et une Finale de Coupe de France.

Article 6 – « Challenge ASACC Commissaires, officiels et bénévoles »

Les commissaires, officiels et bénévoles ayant officié sur les épreuves ou organisations de l'ASACC sont récompensés par une coupe ou un trophée.

Article 7

La participation au « Challenge ASAC-Champagne » implique l'acceptation et le respect de son règlement.

Tout litige transmis au siège de l'ASACC avant le 4 février 2019 sera soumis au bureau de l'ASACC dont les décisions sont sans appel.

En cas d'ex æquo, chaque cas sera examiné par le bureau de l'ASACC.

Article 8 – Remise des prix

La remise des prix a lieu à 19h30, le samedi 16 février 2019 à la Salle des Fêtes de CRAMANT – Place Arthur Puisard – 51530 CRAMANT.

BON DE CONFIRMATION DE PARTICIPATION A LA REMISE DES PRIX ET DE RESERVATION SOIREE DANSANTE

A RETOURNER **AVANT LE 4 FEVRIER** 2019 (DERNIER DELAI)
A L'ASSOCIATION SPORTIVE DE L'AUTOMOBILE-CLUB DE CHAMPAGNE
(par courrier)

NOM(S) DE LA RESERVATION :

COORDONNEES TELEPHONIQUES :

Je serais accompagné par _____ personnes.

Repas comprenant :

- **Apéritif** (amuse-bouche)
- **Entrée** (terrines de poisson)
- **Plat** (parmentier de canard/salade/1 bouteille de vin pour 6)
- **Fromage**
- **Dessert** (tarte fine)

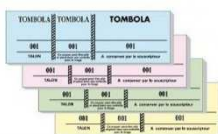


Nombre de personnes : _____ x 34 € = _____ €

Nombre d'enfants : _____ x 16 € = _____ €

(moins de 12 ans/gratuit pour les moins de 5 ans)

Total : _____ €



(lots à gagner)



Les réservations doivent être accompagnées obligatoirement du chèque de réservation à l'ordre de : ASAC Champagne

CHALLENGE ASACC 2018

SEULS LES 6 MEILLEURS RESULTATS (hors finale) INSCRITS DANS CE TABLEAU SONT RETENUS

NOM :

LICENCE N° :

PRENOM :

TELEPHONE :

ADRESSE :

Je m'inscris dans la discipline :

DATES	EPREUVES	(R, N, I)	TYPES CLASSEMENTS			POINTS SELON CLASSEMENTS	COEF.	TOTAL 1	PARTICIPATI ON POINTS	TOTAL 2
			CLASSE	GROUPE	SCRATCH					

	FINALE								
--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--

Signature du Participant :

Date :